

## BILAN DE LA CONCERTATION

### Projet de création d'un parc logistique

Par délibérations des Conseils Municipaux des communes de Grans et Miramas en date des 14 et 16 octobre 2019, une concertation préalable du public a été organisée en application de l'article L103-2 et suivants du code de l'urbanisme relative aux projets de création et d'extension de terminaux de transports combinés sis sur ces mêmes communes.

La société Grans Développement porte un projet de parc logistique situé dans la continuité immédiate et en lien étroit avec ces projets de terminaux de transport combiné, sur la commune de Grans.

Ce projet n'était cependant pas soumis à concertation préalable au titre des articles précités du code de l'urbanisme. Néanmoins, en sa qualité de maître d'ouvrage, la société Grans Développement a choisi de porter à l'attention du public ce projet via concertation préalable au titre de l'article L121-15-1 et suivants du code de l'environnement.

La concertation préalable s'est déroulée du 08 novembre 2019 au 09 décembre 2019.

Une information du public a été faite par voie de presse préalablement à l'ouverture de cette même concertation. Des panneaux d'information ont également été affichés dans les mairies de Grans et de Miramas.

Pendant toute la durée de cette concertation :

- un dossier de présentation du projet était consultable sur le site internet [www.jmgpartners.fr](http://www.jmgpartners.fr) à la rubrique "Actualités".
- deux permanences se sont tenues en mairie de Grans (le 19/11/2019 après-midi) et de Miramas (le 20/11/2019 matin)
- un dossier et un panneau de présentation ainsi qu'un registre ont été mis à la disposition du public dans les mairies de Grans et de Miramas
- une adresse mail et un numéro de téléphone ont été mis à la disposition du public

.../...

# Grans Développement

A l'issue de cette concertation préalable portant sur le projet Grans Développement, il est constaté les éléments suivants :

- aucune remarque n'a été formulée par la population ni par courrier électronique, ni par courrier postal, ni par téléphone ni même encore sur les registres mis à sa disposition dans les mairies de Grans et Miramas
- aucune personne n'est venue se présenter pendant la permanence tenue en mairie de Grans le 19 novembre 2019
- une seule personne est venue se présenter pendant la permanence tenue en mairie de Miramas le 20 novembre 2019. Il a été évoqué l'intérêt d'un second accès à l'ensemble des terminaux et des échanges ont eu lieu sur le fret ferroviaire et ses opportunités – pas d'observation sur le dossier proprement dit)

Considérant que le bilan de la concertation encourage à poursuivre le projet, et qu'aucune mesure corrective n'est à ce stade apparue nécessaire, la société Grans Développement décide de poursuivre son projet.

Jean-Michel JEDELE  
Directeur Général Associé



**Grans Développement**  
13 rue du docteur Lancereaux  
75008 PARIS

SAS au capital de 30.000 €  
RCS Paris 848 905 857